

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Statut

La Fondation Pierre Elliott Trudeau (« la Fondation ») est un organisme de bienfaisance canadien, indépendant et sans affiliation politique. La Fondation est constituée en personne morale en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et inscrite à l'Agence du revenu du Canada. Au sens de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la Fondation est une institution gouvernementale.

Engagement

La Fondation s'engage à protéger les renseignements personnels de ses lauréats, boursiers, mentors, administrateurs, membres, employés, conseillers et partenaires. La Fondation accorde de l'importance à la confiance que lui confèrent les personnes avec lesquelles elle établit des rapports ainsi qu'avec le public en général. La préservation de cette confiance signifie que la Fondation a le devoir d'être responsable et transparente dans le traitement des renseignements personnels qui lui sont confiés.

Par le biais de ses activités et programmes divers, la Fondation recueille des renseignements personnels dont elle se sert fréquemment. Ceux-ci sont assujettis à la *Loi sur la protection des renseignements* personnels, dont l'objet est de protéger les renseignements personnels qu'une institution gouvernementale détient et d'assurer aux particuliers un droit d'accès aux renseignements qui les concernent.

Utilisation et divulgation des renseignements personnels fournis à la Fondation

Les renseignements personnels que la Fondation recueille par le biais des bourses, des prix ou des mentorats servent à l'examen de ces demandes, à l'attribution des prix et au suivi administratif. Cette activité se situe au cœur de la mission de la Fondation dans la promotion des recherches exceptionnelles réalisées en sciences humaines et sociales, et dans l'établissement d'un dialogue fructueux entre universitaires et décideurs issus des milieux des arts et des affaires, de l'administration publique, des professions libérales ainsi que du secteur bénévole et communautaire. De plus, conformément aux fins susmentionnées, les candidats doivent s'attendre à ce que la Fondation utilise ou divulgue les renseignements recueillis dans le contexte des activités suivantes :

- 1. En ce qui touche le processus d'examen par les pairs, les demandes sont divulguées aux comités de sélection composés d'experts issus de tous les secteurs de la société. Tous les membres participant à ces processus sont au fait des attentes de la Fondation quant à la confidentialité et à la protection des renseignements qui lui sont confiés.
- 2. Parce que la Fondation dispose d'une base de données unique, le personnel est généralement informé des mises en nomination ou des demandes présentées. Aux fins de l'évaluation et de l'attribution des prix ou des bourses, la Fondation remet à certains comités de sélection des sommaires pluriannuels concernant les candidatures, les nominations ou les prix.

- 3. La Fondation publie et diffuse certains détails des candidatures retenues ou des nominations accordées, notamment le nom du candidat ou de la personne sélectionnée, sa biographie, le montant qui lui est accordé, l'établissement, le service, l'organisation gouvernementale ou sans but lucratif où cette personne étudie ou travaille, son domaine de recherche ou de travail de même que dans le cas des boursiers le titre du projet de recherche. Habituellement, ces renseignement figurent dans le site Web de la Fondation. Dans le cas des boursiers, les renseignements suivants paraîtront également dans le site Web de la Fondation :
 - le lieu de résidence;
 - ↓ la ou les langue(s) parlée(s);
 - ♣ les diplômes obtenus;
 - les recherches actuelles:
 - les recherches antérieures;
 - les distinctions;
 - l'engagement social;
 - ♣ l'expérience de travail.
- 4. La Fondation peut également utiliser des fichiers ou des bases de données comportant des renseignements personnels dans la planification, l'évaluation et l'examen de ses programmes, lors de la vérification, ainsi que dans la compilation de statistiques relatives à ses activités.
- 5. La Fondation recueille des données sur le sexe, les groupes d'âge, la langue, les disciplines (pour les prix et les bourses), le lieu d'études ou de travail des candidats ou récipiendaires, la citoyenneté de même que la pertinence de la recherche ou du travail par rapport aux thèmes de la Fondation. Exception faite de ce dernier point, les données recueillies ne servent pas dans le processus d'évaluation par les pairs. Elles servent plutôt à la compilation de statistiques et à l'amélioration des services de la Fondation à l'intention de ses récipiendaires. En ce qui a trait aux données sur la capacité linguistique des particuliers, la Fondation fait en sorte que ceux-ci détiennent la capacité linguistique adéquate pour réviser une candidature donnée, et ce, dans le cadre d'un processus d'évaluation par les pairs.
- 6. À partir des renseignements contenus dans ces dossiers et dans sa base de données, la Fondation produit des listes d'envoi grâce auxquelles elle informe ses membres, notamment au moyen de publications.

Pratiques en matière de confidentialité

La Fondation garde les renseignements personnels qu'elle recueille en toute confidentialité. Elle n'autorise le personnel à y accéder qu'au besoin, en fonction de la (ou des) raison(s) justifiant leur obtention. Des dispositifs de protection empêchent l'abus dans la divulgation des renseignements personnels aux fins pour lesquels ils sont obtenus. De plus, la Fondation a adopté des mesures qui garantissent le maintien de l'intégrité des renseignements et empêchent leur perte, leur vol ou leur destruction.

La Fondation conserve les renseignements personnels qu'elle recueille pendant au moins deux ans. Si la Fondation décide de détruire ces renseignements personnels, elle fera en sorte que ceux-ci ne pourront être récupérés ultérieurement.

Accès aux renseignements personnels

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, chaque particulier au Canada a le droit d'accéder aux renseignements personnels que les institutions - comme la Fondation - détiennent à son sujet. Elle accorde également au particulier le droit d'exiger des corrections à ses renseignements personnels s'ils sont erronés.

Les personnes qui souhaitent en savoir plus sur la procédure officielle de demande d'accès aux renseignements personnels, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, sont priées de consulter le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, au http://www.privcom.gc.ca.

Il convient de noter que si la *Loi sur la protection des renseignements personnels* prévoit une procédure officielle de demande d'accès aux renseignements personnels, à l'exemple de ceux que la Fondation détient, la Fondation est disposée à divulguer aux particuliers qui communiquent directement avec elle les renseignements personnels à leur sujet.

Mises à jour de la politique de confidentialité

La Fondation révise périodiquement sa politique de confidentialité. Tout changement qui résulte d'un tel processus sera affiché au site Web de la Fondation. Les personnes intéressées peuvent consulter en tout temps la politique de confidentialité dans sa version actuelle au www.fondationtrudeau.ca.

Coordonnées

La Fondation a nommé une personne responsable de la protection de la vie privée, afin de répondre aux demandes, aux préoccupations ou aux plaintes à ce sujet. Le responsable de la protection de la vie privée peut être rejoint par téléphone au 514 938-0001, par courriel au responsablevieprivee@fondationtrudeau.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Responsable de la protection de la vie privée La Fondation Pierre Elliott Trudeau 1514, avenue Doctor-Penfield, 2^e étage Montréal (Québec) CANADA H3G 1B9